

MAGAZINE UNICIPAL ARCILLAC-VALLON

janvier 2020



On en parle
Pôle culturel



Sur le terrain
Les jardins
de la Murette



Du nouveau
Zone bleue

A la une
MARCILLAC
AUJOURD'HUI



Édito

Le 25 juillet 2019 l'équipe municipale a eu le grand plaisir et l'honneur de recevoir Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Michèle LUGRAND et de nombreux élus pour inaugurer les travaux qu'elle a menés à bien avec leurs appuis techniques et financiers : Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie, Jean François GALLIARD, président du Conseil départemental de l'Aveyron, Stéphane MAZARS, député de l'Aveyron, Jean Claude LUCHE et Alain MARC sénateurs de l'Aveyron, Jean Marie LACOMBE, président de la Communauté de Communes Conques Marcillac, Jean-Philippe SADOUL, président du PETR Centre Ouest Aveyron. Élus de la CCCM, de Saint Christophe Vallon, entrepreneurs et Marcillacois ont largement répondu à notre invitation. Grand merci à tous.

Symboliquement cette manifestation a eu lieu, au cœur du village, place du Cruou à l'ombre des platanes très appréciée en cette période de canicule.

Avec les aménagements du Bourg Centre nous avons inauguré, les travaux de la Poste et de la Chapelle de Foncourrieu, les terrains de tennis, l'aire de camping-car et signé le Contrat Bourg Centre Occitanie Saint Christophe-Vallon / Marcillac-Vallon.

Cette étape importante clôt une période délicate qui a suscité des inquiétudes légitimes liées à la peur du changement et aux nuisances des travaux pour les riverains.

L'équipe municipale a fait le choix de démarrer par la zone de vie principale de la commune avec la création d'un espace partagé et convivial. Ces aménagements confortent l'accessibilité des piétons en toute sécurité aux services et commerces marcillacois. Aujourd'hui l'attractivité du bourg est renforcée, le stationnement est amélioré avec la mise en place de la Zone Bleue.

Les services de la CCCM ont déménagé fin décembre, avenue Gustave Bessières. Labellisé « Maison France Services » parmi les tous premiers en France, ce bâtiment héberge un Espace de Vie Sociale en accueillant les associations d'intérêt communautaire et 9 opérateurs nationaux de services publics. Un atout de plus pour Marcillac.

En 2019, en plus des travaux sur les routes, chemins et bâtiments communaux nous avons démarré des projets importants pour redonner vie au centre historique : passerelle vers les jardins de la Murette à aménager et les lotissements, pôle culturel à l'ancien presbytère, stationnements verts à l'arrière du Pont Rouge.

L'équipe administrative a changé au cours de l'année. Je remercie très chaleureusement celles qui sont parties : Liliane Fabre qui a fait valoir ses droits à la retraite et Stéphanie Arnal. Je suis heureuse d'accueillir Guylaine Serieye et Dominique Saleilles.

Vous allez découvrir tous ces évènements qui ont rythmé l'année 2019 dans ce magazine d'information. Bonne lecture et grand merci à l'ensemble des élus et agents communaux qui y ont contribué avec compétence et disponibilité.

Bonne et belle année 2020 à vous tous.

*Anne GABEN TOUTANT,
Maire de Marcillac-Vallon*



AMÉNAGEMENT BOURG CENTRE

Un mobilier urbain complémentaire a été posé en remplacement des roches utilisées à titre provisoire pour cadrer les relations piétons/voitures : des jardinières cylindriques plantées d'arbustes, des jardinières rectangulaires plantées de vignes et quelques petits cubes.



CONTRAT BOURG CENTRE OCCITANIE

Signature contrat Bourg Centre Occitanie

La commune de Marcillac -Vallon associée à Saint Christophe -Vallon a signé le 25 juillet un Contrat Bourg Centre Occitanie.

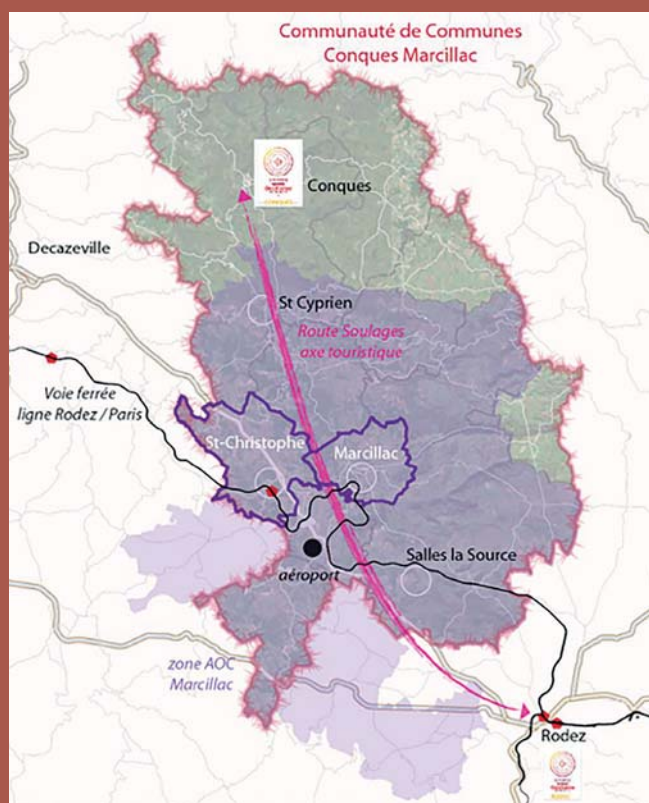
Le contrat Bourg Centre a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat technique et financier entre la Région Occitanie, le Département de l'Aveyron, les communes de Marcillac-Vallon et de Saint Christophe-Vallon, la Communauté de Communes Conques-Marcillac et le PETR Centre Ouest Aveyron. Il acte la volonté commune d'agir sur les fonctions de centralité et attractivité des deux communes vis-à-vis de leur bassin de vie.



Le contrat s'articule autour de 3 axes stratégiques détaillés en 13 actions et projets.

- **Offrir un cadre de vie qualitatif pour accroître la population** : accessibilité piétonne aux services et commerces, création de la place Quai du Cruou au cœur du bourg, stationnement zone bleue, construction d'une passerelle sur le Créneau pour accéder plus facilement aux jardins de la Murette et les aménager, création de cheminements piétonniers pour relier les lotissements et hameaux au centre bourg, réhabiliter l'habitat et le patrimoine communal (Pont Rouge, mairie, perception, Foncourrieu, centre ancien)
- **Favoriser le vivre ensemble et garantir l'accès à des services de proximité adaptés aux nouvelles attentes** : création d'un pôle culturel à l'ancien presbytère, construction de la Maison

- France Services par la CCCM avec un Espace Associatif,...
 - **Maintenir l'équilibre et le niveau de diversification de l'économie en pérennisant la production locale et en stimulant l'économie résidentielle** : accompagner le développement des commerces et des entreprises avec la CCCM, ...
- Cette signature a permis dès à présent de bonifier les subventions de la Région concernant les terrains de Tennis, le Bourg Centre et la Maison France Services (255 000 € pour cette dernière).



Situation des communes de Saint-Christophe-Vallon et de Marcillac-Vallon dans le territoire élargi

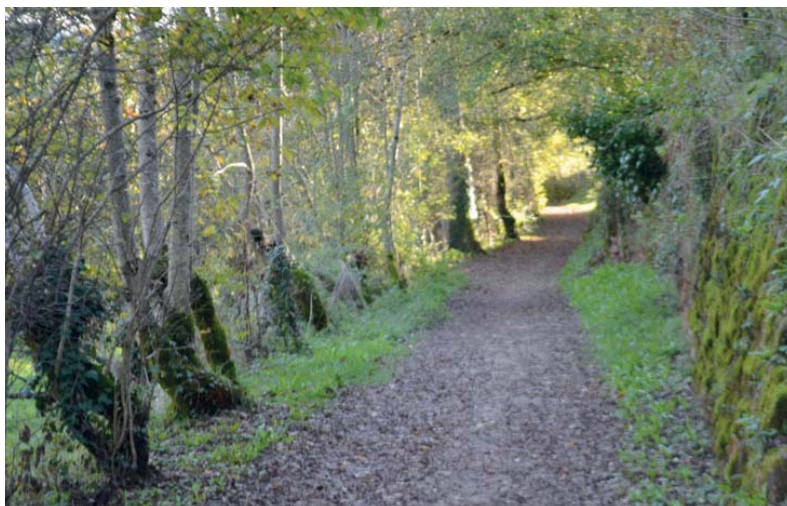
Bourg Centre Occitanie



Liaison vélo entre Saint-Christophe-Vallon et Marcillac-Vallon, en projet

Les travaux sur nos routes et chemins en 2019

Le **Chemin de la Roque** relie Marcillac au pôle sportif de Kervallon. Il est emprunté quotidiennement par de nombreuses personnes à pied ou à vélo. Souhaitant favoriser les cheminements doux, la municipalité a décidé d'intervenir pour l'assainir et permettre aux usagers qui l'empruntent de le faire sans se mouiller.



Route **d'Alzerne**, des purges ont été réalisées afin d'évacuer des poches d'argile. Elles ont été rebouchées avec des matériaux de carrière. Un revêtement bicouche a ensuite été effectué sur toutes les parties défectueuses ainsi que sur le virage rectifié en 2018. Coût des travaux 9 800 €.

En très mauvais état, la route de **Campels Bas** a été reprise sur la totalité : scarification, apport de tout venant et pose de tri-couche ont été faits pour un montant total de 9 300 €.



Nous avons créé un réseau pluvial pour raccordement en séparatif, **rue du Barry** pour un montant de 4 800 €.

Des travaux d'étanchéité ont été effectués sur le trottoir situé le long de la **RD 901** face au petit inter : 2 500 €.

Dans l'enceinte de la **gendarmerie** un parking « en tout venant » a été réalisé afin de permettre à l'ensemble de la brigade de se garer. Ces travaux se sont imposés suite à la fermeture de la gendarmerie de Conques, de nouveaux gendarmes étant venus renforcer la communauté de brigade de Marcillac Rignac : 2 800 €.



Chaque année, la municipalité fait intervenir des entreprises pour maintenir le bon état des routes et chemins en complément des travaux fait par l'équipe technique communale.

La voirie communale est entretenue avec la pose de graves émulsions et le passage du Point d'A Temps Automatique - PATA- sur l'ensemble du réseau, en 2019 : 6 300 €

Le débroussaillage mécanique des routes et des chemins a été effectué pour un montant de 3 500 €, le curage des fossés pour 2 000 € de travaux.

La municipalité a procédé à la mise en place de panneaux de signalisation. Elle est également intervenue pour renforcer le marquage au sol (passage piéton, stationnement interdit, ...) montant total : 4 400 €.

L'aire de Camping-Car bien fréquentée

Fin 2018, l'aire de camping-car a pris place à l'ancien camping. Avec 15 emplacements et des bornes de vidange et d'électricité, cette aire est très fréquentée tout au long de l'année. Nous sommes heureux de constater que les commentaires et avis des camping-caristes sont très positifs.



Le cimetière a été ensemencé en gazon le printemps dernier par les agents communaux. Ils assurent l'entretien avec un très beau rendu sur l'ensemble de l'année 2019.

Mobilité : comment diminuer notre empreinte écologique ?

Pour les transports, 4 modes sont à notre disposition sur le territoire.

• Covoiturage

A Marcillac, une aire de covoiturage est située sur le nouveau parking près du Pont Rouge.

• Les bus LIO

La Région Occitanie a revu les horaires des deux lignes qui desservent le territoire, tarif unique 2 €. La 223 de Rodez à Grand Vabre via Marcillac, la 204 de Rodez à Decazeville

Retrouvez tous les renseignements sur les lignes et la tarification au 0 806 80 12 12.

Maison de la Région, service régional des mobilités de l'Aveyron et sur le site :

<https://www.laregion.fr/-LIO-Service-Public-Occitanie-Transports>

• REZO POUCE l'auto-stop au quotidien en sécurité

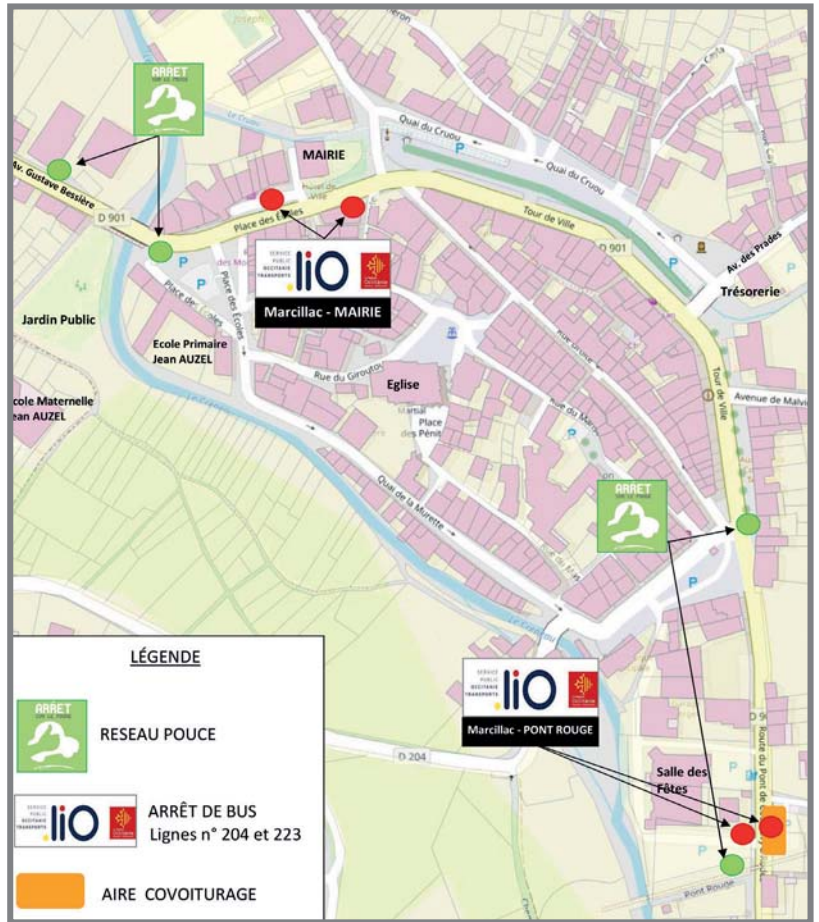
Rezo Pouce est le premier réseau d'auto-stop organisé de proximité en France. Déployé en lien avec les collectivités publiques, le dispositif vise à répondre aux besoins en mobilité des personnes en structurant, organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine. Voir le site ; <https://rezopouce.fr>

• Transports à la demande

C'est un service géré par la Communauté de Communes Conques Marcillac ouvert à tous les habitants du territoire. Son fonctionnement :

- les destinations et heures sont fixées à l'avance
- l'utilisateur réserve son trajet au plus tard la veille de son déplacement
- l'utilisateur est pris en charge à son domicile et est déposé en un lieu de destination défini, à un horaire précis et est ramené à son domicile.
- le tarif est unique : 2 € par trajet soit 4 € l'aller-retour

Pour se renseigner, s'adresser auprès de la mairie ou de la Communauté de Communes Conques Marcillac.



Stationnement

ZONE BLEUE

Stationnement gratuit à durée limitée

Depuis le 01/07/2019, le stationnement ZONE BLEUE est mis en place sur certains lieux dans Marcillac afin de faciliter les déplacements dans le bourg, d'avoir un meilleur accès aux commerces, de supprimer les voitures « ventouses ».

Du lundi au samedi de 8h à 19h, ce sont 20 minutes de stationnement autorisées sur le Tour de Ville, et 2 heures de stationnement Place Caillol, parking de la Trésorerie, quai du Cruou et le haut de la place des Écoles,

Stationnement longue durée

Pour stationner plus longuement divers parkings existent proches du centre bourg, ce sont les parkings de la Salle des Fêtes, des Prades, Bellevue, du Cambou (cimetière) et du Jardin Public/école Maternelle.

Voir la carte qui répertorie l'ensemble des ces stationnements.

La passerelle et les jardins de la Murette

Le projet de passerelle sur le Créneau avance, une étude hydraulique est en cours. Elle doit définir la procédure de mise en œuvre de la passerelle et son positionnement. Une demande de financement a été déposée auprès de l'Etat qui nous a attribué une subvention DETR d'un montant de 27 397 €.

Cet ouvrage rapprochera les jardins de la Murette du vieux Marcillac. Son patrimoine bâti, très dense, sera valorisé par cette proximité. Elle permettra aussi d'assurer des liaisons piétonnes avec le lotissement du Puech. Des échanges et acquisitions sont en cours en vue d'organiser cette zone verte.



Achats et échanges de parcelles, pour quoi faire ?

Afin d'avancer dans ses projets d'aménagements la commune a engagé des procédures d'échange ou d'achat de parcelles sur les sites des jardins de la Murette. Au préalable chaque propriétaire a pu exprimer sa position : garder, vendre ou échanger sa parcelle. C'est dans le respect des choix de chacun que la commune a entamé les concertations.

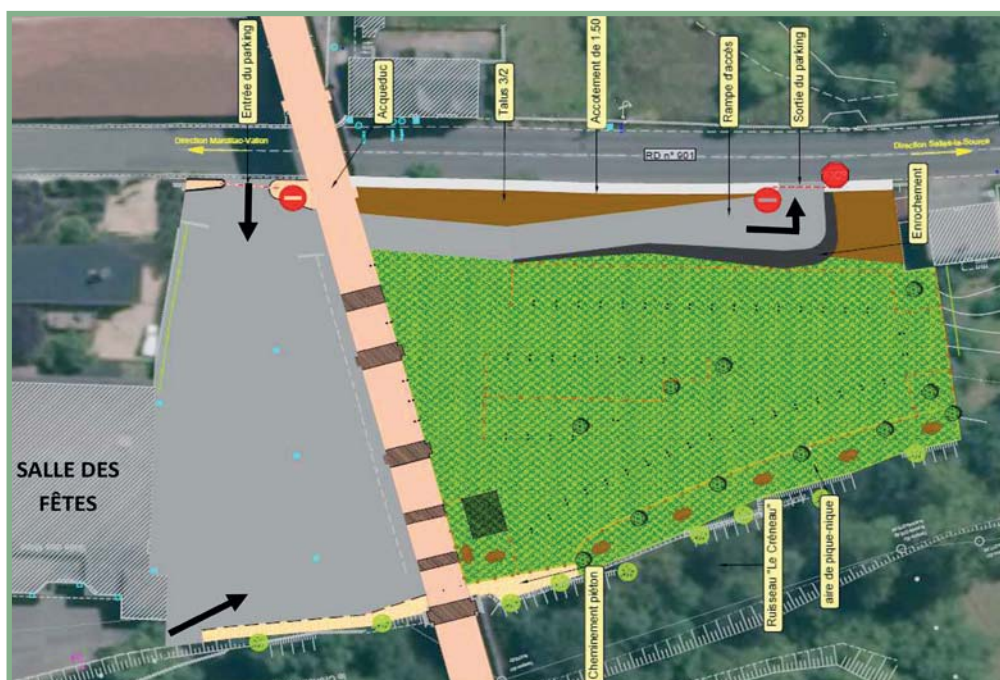
Les acquisitions sont la première étape du projet de passerelle traversant le Créneau et s'intégrant dans la continuité d'un cheminement piéton reliant le Hameau du Puech au centre du bourg.

Une rencontre avec les ados le 10 avril à la Mairie a permis de dégager des actions prioritaires pour un aménagement de loisirs : abri de convivialité, terrain multisports,...



Parking Salle des Fêtes

Suite à l'étude réalisée par Aveyron Ingénierie, la municipalité est en train de procéder aux échanges et achats de terrain pour réaliser " un parking vert " (schémas) à l'arrière du Pont Rouge, avec la création d'une rampe pour sécuriser la sortie et l'aménagement des berges du Créneau.



Le projet du pôle culturel à l'ancien presbytère avance

Suite à l'étude réalisée en 2016 qui concluait à la faisabilité du pôle culturel sur 3 niveaux à l'ancien presbytère, la municipalité a engagé la phase suivante dite de programmation. Il s'agit maintenant de définir les travaux précis à engager et leurs coûts pour accueillir : la bibliothèque municipale, l'École de Musique communautaire et l'Harmonie.

La volonté de l'équipe municipale est de mutualiser au maximum les espaces à aménager. Une ludothèque, un espace d'exposition pourraient prendre place dans ces lieux ; des salles disponibles pourraient accueillir d'autres activités ponctuellement.

Il se passe des choses à la bibliothèque de Marcillac

Début février les élèves de CP de l'école Jean Auzel avaient rendez-vous à la bibliothèque municipale avec Dédée Déleris, membre de l'association «Les conteuses à la coccinelle». Ils ont écouté la fabuleuse histoire du «Seigneur des sources». Ce conte écologique a inauguré le festival de cinéma « Ouvre l'œil » destiné aux petits et grands et porté par Mondes et Multitudes.



14 et 15 septembre, un week-end sous le signe de la poésie et du théâtre avec José Sobrecazes et sa création « Les mangeurs de ciel ». C'est dans le décor intimiste du jardin de la bibliothèque et de la chapelle des Pénitents et dans une atmosphère conviviale que l'association Vallon de Cultures et la bibliothèque ont accueilli les spectateurs.



Nos petits amis du multi-accueil accompagnés de leurs éducatrices viennent de temps en temps passer une matinée lecture le mercredi. L'espace jeunesse leur est alors entièrement dédié.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Place de l'Église – Place des Pénitents

Ouverture au public :

Mercredi de 14h30 à 17h • Samedi de 10h à 12h

Prix des collégiens 2019-2020 est lancé

Organisé par Vallon de cultures, les bibliothèques du vallon et les documentalistes des collèges Saint Joseph et Kervallon.

Pour cette 4^{ème} édition la science-fiction est à l'honneur. Les collégiens sont invités à lire une sélection de 5 romans. Puis ils se retrouveront à la bibliothèque de Marcillac en juin pour échanger et élire celui qui aura séduit le plus grand nombre. Un écrivain de la sélection sera présent pour répondre aux questions des jeunes lecteurs.

Du changement au secrétariat de la mairie

Liliane Fabre a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} septembre 2019. Arrivée au service administratif de la mairie en septembre 1982, elle avait pris ses fonctions de secrétaire de mairie en remplacement de Jean-Pierre Maviel le 1^{er} avril 1999. Au nom de l'équipe municipale, Madame le Maire lui a rendu hommage le 2 octobre avec l'ensemble des agents de la commune. Elle a salué son sens du service public, ses compétences largement reconnues par ses collègues et sa disponibilité au service de notre collectivité.

Guylaine Serieye a intégré le service administratif de la mairie le 1^{er} juillet et a pris ses fonctions de secrétaire de mairie début septembre. Juriste de formation, elle a débuté sa carrière professionnelle au Conseil Général de l'Aveyron au service juridique, puis a occupé le poste de secrétaire de mairie à Balsac à partir de 2009. Elle a rejoint les services de la commune nouvelle de Druelle Balsac en 2017.

Stéphanie Arnal pour sa part a quitté le poste qu'elle occupait depuis 20 ans à la mairie. Elle avait été embauchée en 1999 en tant qu'emploi jeune, plus particulièrement au service des associations. Pour se rapprocher de son domicile à Gelles, elle a intégré les services de l'État Civil à la mairie de Villefranche-de-Rouergue le 1^{er} juin 2019.

Dominique Saleilles l'a remplacée en tant qu'agent administratif à l'accueil de la mairie depuis le mois d'août. Après une expérience dans le secteur privé, elle a travaillé à la Communauté de Communes Comtal-Lot-Truyère.

Véronique Nayrac est arrivée au service administratif de la mairie en février 1999 et continue à vous accueillir et renseigner notamment sur toutes les questions d'urbanisme et d'état civil.



L'Équipe technique

Comme chaque année l'équipe technique a réalisé les travaux quotidiens d'entretien concernant les biens communaux c'est à dire les routes et chemins, les bâtiments, les espaces verts et les terrains de sports à Kervallon. En 2019 l'équipe a participé également à l'aménagement de la place du Cruou, avec la mise en place du mobilier urbain, à la pose de panneaux de signalisation et des marquages (stationnement sens interdit,...) dans le village.

Ils contribuent activement au bon déroulement des activités festives (ST Bourrou, Rallye, Trails, ... et à l'embellissement de notre village comme la mise en place des décorations de Noël. Afin de mener à bien tous ces travaux, comme l'an dernier nous avons employé pendant les mois d'été une personne supplémentaire.



Les agents communaux, lors du pot de départ d'Odette Neves

École Jean Auzel

Point sur les travaux

Une quinzaine de stores intérieurs défectueux ont été changés dans les locaux du site de Chenevières.

Dans le bâtiment situé place des écoles, toutes les lattes des bancs de la cour de récréation ont été changées ou réparées et repeintes.

Les locaux techniques ont été rafraîchis.



La toiture du bâtiment de l'école maternelle, chemin de Chenevières

Ce bâtiment a été mis en service en 2006. Des infiltrations sont apparues au niveau de la toiture peu de temps après et n'ont jamais pu être réglées malgré de nombreuses interventions. En l'absence de garantie dommage-ouvrage la commune n'a pas eu d'autres choix que d'intenter une action en justice.

En mars 2018 le rapport de l'expert, nommé par le tribunal administratif de Toulouse, a déterminé les causes des infiltrations, estimé les responsabilités, évalué les coûts des travaux.

Une requête a donc été déposée devant le tribunal administratif par l'avocat de la commune.

Cependant depuis la visite de l'expert les infiltrations perdurent, et s'étendent aggravant les dégâts. En attendant le jugement, la commune va mettre en place à sa charge et avec l'aide de son avocat une solution provisoire afin d'arrêter ces infiltrations.

École des Prades

Les enfants de l'école des Prades ont repris en septembre le chemin des écoliers, après une rentrée qui a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice, et enseignante de maternelle, Stéphanie Serre. L'année scolaire se déroule sous les meilleurs auspices avec un effectif de 110 élèves, allant de la Toute Petite Section, au CM2.

Au niveau des différents projets, l'école est actuellement en pleine préparation des fêtes de fin d'année, avec notamment la création d'une crèche sur la thématique de la vigne. Elle pourra reprendre au printemps son projet autour de la nature et du développement durable, grâce à son potager et à son verger. Au niveau du cycle 3, le travail de coordination du lien CM2-6ème se poursuit en parallèle du développement de l'ensemble scolaire, qui comprend l'école des Prades et le collège Saint Joseph. Enfin au niveau des travaux d'aménagement, la rentrée 2020 devrait voir l'apparition d'une nouvelle aire de jeux pour la cour de récréation des maternelles.

Des nouvelles du label ÉCO-ÉCOLE

Ce diplôme vient couronner la contribution de l'école à l'opération piles solidaires 2018/2019.

Le prochain programme soutient l'électrification de l'école de Zidok qui se trouve en Guyane française.

Forte de ce succès l'école a adhéré également au programme de recyclage des gourdes de compotes proposé par Terracycle. Chaque gourde vide collectée correspond à un point soit 0,01€. Les gains seront reversés à l'association choisie par l'école.



C'est parti pour le jeu-concours organisé par le SYDOM «Fabrique-moi un monstre» ouvert aux établissements scolaires aveyronnais!

L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'importance du tri des emballages recyclables. En particulier tous les oubliés du tri.

Les gagnants recevront une somme d'argent destinée à financer un projet scolaire. Bonne chance aux élèves de l'école Jean Auzel!



Mur végétal

Toujours engagés dans la protection de la nature les élèves mènent de nombreuses actions dans leur espace scolaire.

Rentrée scolaire 2019 : ce qui a changé

L'âge de l'instruction obligatoire a été abaissé de 6 à 3 ans par la loi « pour une école de la confiance » adoptée pendant l'été. Elle prévoit des aménagements et des dérogations et ne remet pas en cause le droit de faire l'école à la maison (Voir article 11 de la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance).



Le budget communal

Le compte Administratif 2018 approuvé à l'unanimité le 14 mars 2019

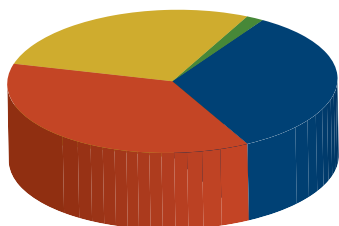
L'analyse des équilibres financiers montre que l'autofinancement de la commune est supérieur à la moyenne des autres communes de la même strate. L'endettement est quant à lui plus faible, il permettra la mise en œuvre des projets à venir. La collectivité a dégagé à l'issue de cet exercice un excédent de fonctionnement de plus de 544 000 € qui est reporté sur le Budget Principal 2019.

ANALYSE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS			
AUTOFINANCEMENT	En milliers d'€	€ par habitant	Moyenne de la strate (€/hab)*
Capacité d'autofinancement (CAF)	295	170	156
CAF nette	171	98	88
ENDETTEMENT	En milliers d'€	€ par habitant	Moyenne de la strate (€/hab)*
Encours total de la dette	949	547	615
Annuité de la dette	146	84	86

* Strates : commune de 500 à 2 000 habitants

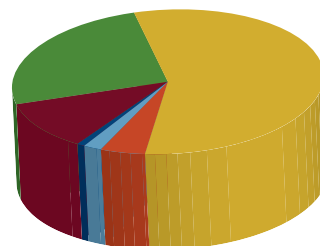
Section de fonctionnement

Dépenses / Total : 1 232 191,23 €



■ Charges à caractère général	463 968,67 €
■ Charges de personnel	492 664,95 €
■ Charges de gestion courante	253 441,43 €
■ Charges financières	22 116,18 €

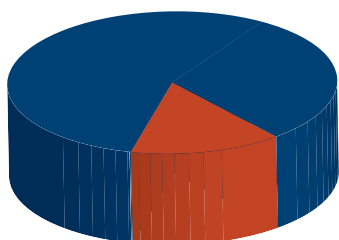
Recettes / Total : 1 515 709,55 €



■ Atténuation de charges	3 432,84 €
■ Produits de services	73 836,09 €
■ Impôts et taxes	867 114,58 €
■ Dotations	391 622,81 €
■ Autres produits	174 772,62 €
■ Produits exceptionnels	4 930,61 €

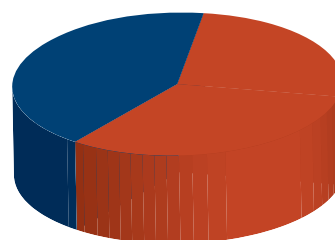
Section d'investissement

Dépenses / Total : 946 771,77 €



■ Travaux d'équipement	810 467,40 €
■ Remboursement d'emprunts	136 304,37 €

Recettes / Total : 642 979,08 €



■ Subventions, Emprunt	269 519,51 €
■ Recettes financières	373 459,57 €

Loulou Delmas nous a quitté

Louis Delmas, était une figure emblématique de Marcillac, un homme de convictions guidé par des valeurs d'humanisme et de générosité. Pendant de nombreuses années Loulou a été chauffeur d'autobus dans l'entreprise familiale, puis en 1968, à la suite d'une opération d'un rein, il doit laisser les cars et les rugueuses routes du Rouergue. Il reprend, avec son épouse Ginette le dépôt de presse de ses beaux-parents. Mais en marge de son activité professionnelle, comment ne pas évoquer l'engagement de Loulou au service de notre cité : conseiller municipal pendant 12 ans, membre du comité des fêtes depuis 1945, du club de quilles, de football, de basket, du syndicat d'initiative, président de l'amicale laïque, membre très actif des Tréteaux de Marcillac pendant 20 ans, président du club des aînés... Il aimait partager son amour pour son village, son histoire qu'il savait si bien raconter avec une mémoire étonnamment vivace. Il aimait aussi transmettre, par l'écriture, le quotidien de ses habitants. C'est ainsi que pendant 64 ans, et c'est un record, il a été le correspondant local de La Dépêche du Midi, une mission qu'il a remplie avec talent et assiduité de 1945 à 2009. La municipalité le gardera longtemps dans sa mémoire.



Bernard Segonds

Du nouveau au Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Marcillac a renouvelé son bureau, présidé par Eddy Fraysse et Sabrina Gaston. Epaulé par une équipe motivée de bénévoles, le Comité des Fêtes s'est mobilisé pour pérenniser les festivités locales et proposer de nouvelles animations.

Grand merci à tous



L'Harmonie de Marcillac s'est illustrée cet été lors d'un festival de Penas à Balaruc-les-Bains puisqu'elle a remporté la 1^{ère} place de cette rencontre musicale devant une dizaine d'autres groupe de musiciens.



Carroux, L. Léger, départ

Départ du Lieutenant Léger

Le Lieutenant Léger a quitté la communauté de brigades Marcillac Rignac fin août pour rejoindre Fleurance dans le Gers.

Il avait pris son premier temps de commandement à Marcillac en 2016. Unanimement apprécié pour ses qualités humaines et pédagogiques, les élus le remercient tout particulièrement pour son appui lors des manifestations sensibles comme la St-Bourrou, le marché hebdomadaire, le respect des sens uniques et des stationnements dans le bourg.

C'est l'adjudant-chef Carroux qui assure son remplacement dans l'attente de l'affectation de son remplaçant.

VAINCRE LA MALADIE C'EST ENFIN POSSIBLE



Le week-end du 6, 7 et 8 décembre 2019 à Marcillac ont eu lieu les diverses animations en faveur du Téléthon avec un programme toujours aussi varié grâce à la mobilisation des associations partenaires, des différents intervenants et de tous les acteurs de la vie locale.

L'année dernière, la coordination communale a versé à l'AFM Téléthon la somme de : 9 670 euros.

A ce jour, la vente de gâteaux organisée fin août 2019 sur le marché de Marcillac et les tours en faveur du Téléthon des différents quines : APEL de l'école Jean Auzel, Familles Rurales, des Aînés du Vallon et de Foot Vallon, ont permis de récolter, d'ores et déjà, la somme de 2 250 euros.

Un grand merci à tous pour votre mobilisation lors de cet événement fédérateur et intergénérationnel.

Le nouveau périmètre du marché de Marcillac-Vallon incluant la "place du Cruou" sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2020



La communauté de communes Conques-Marcillac

La Maison France Services

Ce bulletin vous est distribué alors qu'il y a quelques jours était ouvert le nouveau bâtiment construit pour le compte de la Communauté de Communes à l'entrée du village en venant de Conques/Saint Christophe.

Ce bâtiment a obtenu, et il faut souligner qu'il fait partie des tous premiers en France, la labellisation « Maison France Services ». Ce label succède aux anciennes « Maisons de Services Au Public » dont les fonctionnements ont été jugés trop différents d'un territoire à l'autre par l'Etat. Désormais, toutes les Maisons France Services de France -, dont celle située sur Marcillac, offriront le même bouquet de services aux usagers. Vous pourrez ainsi vous rendre du lundi au vendredi au 1er étage du bâtiment et bénéficier d'un accompagnement de premier niveau pour réaliser vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux :

- Pôle emploi
- Caisse Nationale d'Allocations Familiales

- Mutualité Sociale Agricole
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- La Poste
- Ministère de l'intérieur
- Ministère des finances
- Ministère de la justice

Il s'agira pour l'agent qui vous accueillera de vous expliquer notamment comment fonctionnent les sites internet de ces différents opérateurs pour que vous puissiez faire vos démarches en toute sérénité. Et si vous avez besoin d'un accompagnement plus poussé, vous pourrez alors convenir par l'intermédiaire de l'agent d'accueil d'un rendez-vous personnalisé avec un conseiller de l'opérateur choisi.

Il s'agit en somme d'un nouveau service sur le territoire qui vise à rapprocher les services publics actuellement absents des habitants.



L'Espace de Vie Sociale

Au même étage que la Maison France Service, le nouveau bâtiment accueillera également un Espace de Vie Sociale. Quèsaco ?

On connaît en effet plus souvent les centres sociaux, ces lieux au sein desquels les habitants, les associations se rencontrent pour bâtir ensemble des projets visant à créer du lien social. Un espace de Vie Sociale, sans que cela ne soit péjoratif par ailleurs, peut être considéré comme un « petit » centre social, petit dans le sens où il est plus flexible dans son fonctionnement, nécessite des moyens moindres. Certains diront qu'il est donc plus agile ! Ce lieu vise ainsi à donner plus de visibilité à l'action des nombreuses associations œuvrant sur le territoire, à coordonner leurs actions, à sécuriser les bénévoles associatifs souvent très, trop exposés, et qui malgré toute leur bonne volonté, s'essouffent.

Dans une logique de mise en commun des moyens, ce seront les mêmes agents de la Communauté de Communes qui seront affectés au fonctionnement de la Maison France Services et de l'Espace de Vie Sociale.

La signalisation d'information locale (SIL) mise en place dans le bourg de Marcillac

Alors que la signalisation dite « directionnelle » sert à indiquer aux usagers de la route les villages, hameaux et lieux dits, la signalisation d'information locale (SIL) qui a récemment été mise en place dans le village vise à indiquer les activités économiques (artisans, hébergeurs, commerces) et les équipements publics situés en dehors du bourg.

Il s'agit de la réponse technique et réglementaire apportée par le territoire pour compenser la suppression des enseignes de publicité qui ont dû être déposées par leurs propriétaires à la demande de l'Etat conformément au « Grenelle de l'Environnement ». Il est en effet apparu important de ne pas laisser les acteurs économiques sans solution face à l'application de la loi, la signalisation de leurs activités étant primordiale pour nombre d'entre eux.

Qu'il s'agisse des panneaux de signalisation directionnelle ou de ceux d'information locale, leur implantation se fait en conformité avec le schéma directeur établi par un bureau d'étude missionné par la Communauté de Communes et qui a travaillé en étroite collaboration avec l'intercommunalité et les communes.

Si vous souhaitez que votre activité puisse bénéficier de ce dispositif, il convient que vous en fassiez la demande auprès de la commune (dossier disponible en mairie ou sur le site internet de la CCCM). Le coût pour les lames ou réglettes reste à la charge du demandeur (85 ou 95 euros correspondant au prix auquel la CCCM acquiert ces matériaux), la CCCM prenant pour sa part en charge les mâts, la pose des ensembles mais également l'entretien des dispositifs.



Mise en œuvre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Conques-Marcillac est compétente en matière d'urbanisme. Ce choix témoigne de la réelle volonté de porter un projet d'aménagement et de planification du territoire à l'ensemble du périmètre intercommunal et préfigure ainsi du lancement depuis le 18 mars 2019 de la procédure d'élaboration du PLUI Conques-Marcillac qui remplacera à terme notre PLU communal.

Le PLUI, est un document de planification mais également un levier d'aménagement et de développement stratégique pour le territoire. Il permet d'établir un projet d'aménagement commun à l'ensemble des communes de l'intercommunalité, il planifie l'aménagement du territoire intercommunal pour les 10 à 15 prochaines années, il détermine les zones à protéger (agricoles, naturelles...), les possibilités de construction et l'usage des sols sur l'ensemble des communes du territoire. Il constitue, suite à son approbation, un document juridique qui s'impose à tous.

L'élaboration du PLUI est une procédure longue (environ 4 ans), le calendrier prévisionnel est le suivant :

2019-2020 : diagnostic et préparation du projet

2020-2021 : formulation du projet (PADD)

2021 : traduction réglementaire avec définition des orientations d'aménagement et de programmation.

2022 : phase administrative (enquête publique et consultation des personnes publiques associées) et approbation du PLUI.

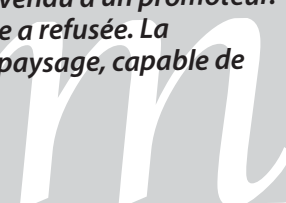
Le PLUI est élaboré en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire tout au long de la démarche. Au siège de la Communauté de Communes ou dans les Mairies du territoire, un dossier de concertation est disponible en consultation, des registres sont également à disposition pour permettre de laisser des observations sur le projet.

Le lotissement de MALVIÉS

La cours d'appel administrative de Bordeaux a rejeté le 11 mai 2018 la requête du Collectif Baulès-Malviès en annulation du PLU. Le propriétaire du terrain concerné par le projet de lotissement l'a vendu à un promoteur. L'acquéreur a présenté à la municipalité une première esquisse d'aménagement qu'elle a refusée. La municipalité lui a conseillé de prendre un maître d'œuvre compétent en urbanisme et paysage, capable de mener à bien ce projet sensible.

Ce qu'il a fait.

A suivre...



LES SERVICES



Nouveaux locaux de l'ADMR



Cabinet de kinésithérapeutes et orthoptiste

LES NOUVEAUX COMMERCES



Cave & Pizza



SPA • Destination Ailleurs



Malice & Délice



Les Artisans du Passage - Pompes funèbres



Amelimeflo Fleurs - Articles funéraires

ÉTAT CIVIL (du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2019)

NAISSANCES

Nom et prénoms	Date de l'acte	Lieu de naissance
ANDRIEU Tiago	13 novembre 2019	Rodez
BONNEFOUS MAGNE Olivia	25 mars 2019	Rodez
CAZALS Gabriel	17 juillet 2019	Rodez
JOURDON Honorine	7 février 2019	Rodez
LÉGER FONVIEILLE Nicolas	18 avril 2019	Rodez
LOUZAÏ Wassim	9 janvier 2019	Rodez

MARIAGES

Nom et prénoms	Date de l'acte
LEGROS Loïc & SALSBERG MENCHACA Itzel	4 mai 2019
MARCENAC Michaël & MORÉNO Julie	22 juin 2019
DESSE Fabien & DIYETSI Nicole	28 septembre 2019

DÉCÈS

Nom et prénoms	Date de l'acte	Lieu du décès	Nom et prénoms	Date de l'acte	Lieu du décès
ALAZARD Odette	6 mai 2019	Marcillac-Vallon	JOULIÉ Rosa	22 octobre 2019	Marcillac-Vallon
AMROUN Omar	29 décembre 2018	Marcillac-Vallon	LLIMOUS Jeanne	20 novembre 2019	Marcillac-Vallon
BARRET Claude	25 juin 2019	Marcillac-Vallon	MAJOREL Ambre	13 juin 2019	Rodez
BOUISSOU Jeannyne	25 avril 2019	Rodez	MAURY Henriette	21 janvier 2019	Rodez
CAMPREDON Albert	6 mars 2019	Rodez	MARRAGOU Maria	2 octobre 2019	Marcillac-Vallon
CANITROT Yvette	8 août 2019	Marcillac-Vallon	MARTY Marguerite	19 décembre 2018	Marcillac-Vallon
CARRA Francette	16 novembre 2019	Marcillac-Vallon	MIRABEL Rose	16 mars 2019	Marcillac-Vallon
CATUSSE René	22 janvier 2019	Marcillac-Vallon	PATOUT Ginette	1 juillet 2019	Marcillac-Vallon
CAUSSE Denise	28 juillet 2019	Rodez	PEZET Henri	3 mai 2019	Rodez
DEBANC Louis	23 juillet 2019	Marcillac-Vallon	POUGET Odile	20 juin 2019	Marcillac-Vallon
DELMAS Louis	12 mai 2019	Rodez	POUJADE Maria	12 avril 2019	Marcillac-Vallon
DURAND Renée	15 octobre 2019	Marcillac-Vallon	RAUBESC Raymonde	26 juillet 2019	Marcillac-Vallon
FÉRAL Marguerite	19 décembre 2018	Marcillac-Vallon	ROBICHON Madeleine	24 avril 2019	Marcillac-Vallon
FÉRAL Rosa	21 mars 2019	Marcillac-Vallon	SAULES Raymonde	1 août 2019	Rodez
FOURNIER Adrien	14 août 2019	Marcillac-Vallon	SOULIE Angèle	25 avril 2019	Marcillac-Vallon
FOULQUIER René	3 mai 2019	Marcillac-Vallon	VAYSSE Paulette	18 février 2019	Marcillac-Vallon
GAFFARD Lucien	11 juin 2019	Salles-la-Source	VIARGUES Maria	9 septembre 2019	Marcillac-Vallon
HOT Josette	3 juillet 2019	Marcillac-Vallon	VOLTAIRE Georges	4 juillet 2019	Salles-la-Source
JOULIA Jean	23 mai 2019	Marcillac-Vallon	VOLTE René	12 août 2019	Salles-la-Source



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie de MARCILLAC-VALLON s'est abonnée à l'application PanneauPocket.

Il vous suffit de télécharger l'application PanneauPocket via votre store :

Google Play ou App Store.

L'usage de PanneauPocket est gratuit et illimité pour tous les utilisateurs sans exception. Après avoir ouvert l'application, vous recherchez la commune puis vous la désignez en « favori » en cliquant sur le cœur situé à droite du nom de la commune.

Marcillac-Vallon se positionne en haut de la liste et une notification est envoyée automatiquement à chaque nouvelle publication de la mairie. En cliquant sur la ville de Marcillac-Vallon, les panneaux d'informations apparaissent et vous pouvez les faire défiler latéralement.

La mairie diffuse ainsi en temps réel les messages de prévention, de risque et d'alerte mais aussi les événements locaux et l'actualité de la commune. Des infos toujours à portée de main sur votre téléphone mobile où que vous soyez, quand vous voulez.

N'attendez pas plus longtemps pour suivre l'actualité de votre commune préférée et faites le savoir autour de vous.

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE MARCILLAC-VALLON

ASSOCIATION	CONTACT(S)	TÉLÉPHONE	MAIL SITE INTERNET
Aide à Domicile en Milieu Rural	Christian BERA 1 avenue de Rodez - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.69.17.95	marcillac@fede12.admr.org
Aïkival	Yves ROGER Bertholène - 12320 CONQUES-EN-ROUERGUE	07.69.10.69.90	aikival12@free.fr
Amicale des Sapeurs Pompiers de Marcillac	Simon MALEK 24 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON		amicale.marcillac@gmail.com
APE École Jean Auzel	Samuel DYKSTRA Pont-les-Bains - 12330 SALLES-LA-SOURCE		apejeanauzel@laposte.net
APEL Collège St Joseph	Nadine CASTAILLAC 18 hameau de Roquevert - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.31.76.78.29	nadine.castillac@orange.fr
APEL École des Prades	Marion BORREDON Av de Malviès - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.86.02	apelecoledesprades.infos@gmail.com
Association des Amis de Foncourrieu	Jacques RETOURNARD 19 rue du Cayla - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.74.14	jacques.retournard@gmail.com
Association des Amis des Orgues du Vallon	Jean-Noël REY : 15 rue du Docteur Michel - 15000 AURILLAC	06.71.13.60.66	aaov@free.fr
Association pour Chapelle St-Pierre de Nacelle	Isabelle PRADELS Saint-Rames - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.74.19	jc.pradels@orange.fr simon.sined@gmail.com
Association des Commerçants	Ingrid DELMAS : 18 place de l'église - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.73.24	
Association Rallye du Vallon de Marcillac	Joël ROMIGUIÈRE 7 Les Camps - 12330 VALADY	05.65.72.67.16	joelromiguiere@gmail.com
Association Soins à domicile	Patrick LÉGER 2 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.80.76	cds-marcillac@wanadoo.fr
Athlé-Vallon	Hervé BLANC 22 rte de Fijaguet - Nuces - 12330 VALADY	06.84.99.75.03	athlevallon@gmail.com
Basket Vallon	Justine WILHEM 5, allée des Rosiers - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.88.62.19.16	info@basketvallon.com pat-espi@orange.fr
Aux éclats	Sophie FOUGY 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.58.73.58 06.56.82.29.37	fougytane@gmail.com
Cercles des Nageurs du Causse et Vallon	Lilian PINQUIÉ Malviès - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.70.50.78.78	revel.marierose@orange.fr
Chorale du Vallon	Raymonde SÉGURET Les Laurières - 12330 SALLES-LA-SOURCE	05.65.67.38.58	r.seguret@free.fr
Club des Aînés	Claude PUECH 7 rue des côteaux - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.81.58	claudedany.puech@orange.fr
Club Omnisports	Elisabeth LAFON 3 cité Beausoleil - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.85.85	babeth.lafon@wanadoo.fr
Comité des Fêtes	Eddy FRAYSSE 24 cité Beausoleil - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.32.54.48.72	e.fraysse12@orange.fr
Conques-Marcillac Solidarité (Banque Alimentaire)	Catherine BARRET Communauté de communes Conques-Marcillac 49, avenue Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.70.36.93.24	catherinebarret23@orange.fr
École de Musique	Fabien SALABERT chemin de la laiterie - 12330 SALLES-LA-SOURCE	06.82.19.72.91	fabien.salabert@wanadoo.fr
Entente Cycliste Vallon Dourdou	Patrice LAYRAC : Cougousse - 12330 SALLES-LA-SOURCE Eric LAUSSEL : 8 hameau de Malviès - 12330 MARCILLAC-VALLON Alain BOUSSAC : 35 rue des Côteaux - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.81.64.33.31	patricelayrac12@gmail.com ecvd.12marcillac@gmail.com

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE MARCILLAC-VALLON

ASSOCIATION	CONTACT(S)	TÉLÉPHONE	MAIL SITE INTERNET
Eschansonnerie de St-Bourrou	Patrice LEMOUX 23 route de Fijaguet - Nuces - 12330 VALADY	06.21.13.95.63	eschansonneriestbourrou@gmail.com
Espace Emploi Formation Conques Marcillac	Cathy GUILLET et François BESSES 28 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.42.68.94 05.65.72.66.41	eef-cm@orange.fr
Familles Rurales	Sylvie RIBAS Lot. Les Plancats - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.68.83.09.73	sylib@icloud.com
Foot Vallon	Marc RICHARD Lot Les Camps - 12330 VALADY	06.73.61.69.38	marc.richard0171@orange.f
Foyer Socio Educatif Collège Kervallon	Raphaël PALLIX Collège Kervallon - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.76.65	ce.0120011x@ac-toulouse.fr (à l'attention de M. PALLIX)
Fraternité des Malades	Michel JOULIA 4 rue du Théron - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.77.51	
Grapillous du Vallon	Yves LAVERNHE : Hopital Local - Cougousse - 12330 SALLES-LA-SOURCE Maison Retraite Vallon- 14 rue Mansois -12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.14.00	animation@hl-vallon.fr
Harmonie de Marcillac	Claude LAFON : 3 cité Beausoleil - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.85.85	claudelafon3@wanadoo.fr harmonie.marcillac@laposte.net
Judo	Jérémy HARELLE : 20 bis Lot des Camps 12330 VALADY	06.32.18.87.66	harelle.hermet@free.f
La Graine / Le Guingois	Le Guingois : Place de l'église 12330 MARCILLAC-VALLON		leguingois@gmail.com
Le Créneau	Marie CHILLON - Stéphanie DELAROQUA - Stéphanie MASSOL Rue Pauline de Flaugergues - Cougousse - 12330 SALLES-LA-SOURCE	05.65.71.75.32	lecreneau@wanadoo.fr
Le P'tit chœur du dimanche	Bernard ACQUIER : 12 place des écoles 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.82.12	acquier.bernard@live.fr
LUSINE	Catherine DELATRE Sophie FOUGY	07.82.33.40.21	catherine.delatre@orange.fr fougytane@gmail.com
Moto-Club « Les Hybrides	Jean-Luc FALISSARD : 207 Les Camps Sarrats - 12740 SÉBAZAC-CONCOURES	05.65.74.96.93	
OGEC École des Prades	Joël GRADELS La Carolie - 12330 SALLES-LA-SOURCE	05.65.71.74.13	
Pétanque Marcillacoise	Liberto BEZANILLA 14, rue des Côteaux - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.71.77.92 06.88.64.13.35	Berto49@orange.fr
Point Info seniors - CAPACM	Catherine GUILLET 28 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.82.37.81.25	pointinfoseniors-capacm@orange.fr
RDV Aveyron Handball	Alexandre GRANIER : Lot. La Roque Cassagnes Comtaux - 12390 GOUTRENS	06.65.54.77.22	rdv.handball@gmail.com
SOS Chat des rues	Michèle LACAZE 30, avenue des Prades - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.07.69.42.08	lacazeprades@wanadoo.fr
Sport Quilles Marcillacois	Dominique DELAGNES : 8 imp. du soleil levant - 12330 MARCILLAC-VALLON	06.73.50.83.47	dominique.delagnes@wanadoo.fr
Téléthon	Sylvie RIBAS : Lot. Les Plancats - 12330 MARCILLAC-VALLON Babeth DOUZOU : 14 av des Prades - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.78.50.07 05.65.71.72.74	sylib@icloud.co thierrydouzou@wanadoo.fr
Tennis club du Vallon	Franck LAURENT - Rosine FRAYSSE	06.33.34.95.16	francklaurent_1@hotmail.com
Vallon Initiative Environnement	Philippe FAURE St-Laurent - 12330 SALLES-LA-SOURCE	05.65.42.10.99	
Vallon de Cultures	Sophie FRAISSINE 28 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON	05.65.67.24.13	vallondcultures@gmail.com
Volley Club Vallon et Causses	Guillaume GARCIA Le Bourg - 12390 GOUTRENS	06.67.79.58.61	vcvc@orange.f



"Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village"

Proverbe Africain.

m AGAZINE
UNICIPAL
ARCILLAC-VALLON

marcillac-Vallon

Mairie
Tour de Ville
12330 Marcillac-Vallon
Tél. : 05 65 71 72 25
mail : mairie@marcillacvallon.fr
www.marcillacvallon.fr